

FONCTIONNEMENT DE L'IMPOSITION PAR TRANCHES

C'est le système actuel en France : impôt sur le revenu progressif mais le nombre de tranches est très insuffisant et la tranche la plus élevée a un taux d'imposition trop faible.

(Exemple imaginaire)

Supposons qu'il y ait 10 tranches, avec les taux suivants pour les 6 premières :

- 1- Jusqu'à 12 000 € pas d'impôt,
- 2- de 12 001 à 20 000 : 8 %
- 3- de 20 001 à 30 000 : 15 %
- 4- de 30 001 à 50 000 : 22 %
- 5- de 50 001 à 75 000 : 30 %
- 6- de 75 001 à 120 000 : 35 %

Sans tenir compte de rien d'autre (situation familiale, crédit d'impôts, décote, etc) , une personne seule **dont le revenu est de 40 000 €** va payer :

- sur les premiers 12 000 : 0 €
 - Sur les (20 000 - 12 000) soit 8 000 suivants x 8 % = 640 €
 - Sur les 10 000 suivants x 15 % = 1 500 €
 - Et sur les 10 000 qu'elle a gagnés dans la 4e tranche : 10 000 x 22 % = 2 200 €
- Soit 4 340 € au total.**

Une personne **dont le revenu est de 60 000 €** va payer :

- Sur les (20 000 - 12 000) soit 8 000 suivants : 640 €
 - Sur les 10 000 suivants : 1 500 €
 - Sur les 20 000 suivants : 4 400 €
 - Et sur les 10 000 restants, dans la tranche au-delà de 50 000 : 10 000 x 30 % = 3 000 €
- Soit au total : 9 540 €**

Avec ce système et contrairement à ce qu'on entend souvent, (à situations par ailleurs égales), si un revenu est supérieur à un autre avant impôt, il le sera aussi après impôt.